

mer

A la découverte du Loir-et-Cher à vélo

Le collège Pierre-de-Ronsard, de Mer, a accueilli, jeudi en fin de matinée, un groupe de collégiens de l'établissement Robert-Goupil, de Beaugency.

Cela pourrait paraître banal, présenté ainsi. En réalité, les neuf collégiens balgentiens (six filles et trois garçons) effectuaient un raid « Loire à vélo », dont le départ avait eu lieu le dimanche 20 septembre, à Savonnières (37) et qui, après un périple de 150 km, les ramenait vers leur base.

L'opération, baptisée « Mange du sport » (MDS), n'avait pas que ce volet sportif à son programme. Comme l'explique le professeur d'EPS (éducation physique et sportive) Ludovic Beschard, qui encadrait le groupe avec la prof de français Rose Boutron : « C'est une action conduite depuis deux ans, qui comporte notamment la



Jeudi après-midi, collégiens et encadrement quittent le collège Pierre-de-Ronsard, à Mer.

réalisation d'une plaquette traitant de l'alimentation. Mais plutôt que de se contenter de dire les choses, nous conduisons des actions concrètes. "Faire bouger son corps", au travers d'une activité physique, constitue le troisième volet de notre action. » Pour Mélodie, 14 ans,

la porte-parole du groupe : « Nous avons eu l'accord de trois établissements qui ont bien voulu nous recevoir : une école élémentaire d'Amboise, le collège public de Mer et l'école publique de Saint-Laurent-Nouan. Nous expliquons notre action et proposons aussi des

activités physiques... Ce raid nous oblige aussi à prendre en charge l'intendance. »

La principale Agnès Brunet et plusieurs de ses collaborateurs ont accueilli la délégation, qui a ainsi pu prendre son repas du midi dans l'établissement.

Cor. NR : Roger Soulas

orchaise

> UNRPA. L'activité « cartonnage », organisée par l'UNRPA d'Orchaise, débutera le 6 octobre.

château-renault (37)

> LOTOS. Organisés par le twirling bâton de Château-Renault (37), samedi 3 octobre, à 20 h et le dimanche 4 octobre, à 14 h, à la Tannerie.

Ouverture des portes une heure avant le début des jeux. Petite restauration et buvette sur place.

loiret

Meung : Ofelo au Moulin Massot



L'artiste esquisse la nature.

Originaire d'Orléans, Ofelo - de son vrai nom Alain Chevallier - signe des œuvres picturales d'une sobriété attirante. Bien qu'ayant suivi les cours de Jean Dreux et de Julio Santa-Maria, il se dit autodidacte. Influencé par l'impressionnisme et Monet, il retranscrit sur la toile les sensations que lui procure la nature lors de ses déplacements. « J'ai besoin de m'imprégner, de ressentir une certaine poésie », déclare-t-il.

Puis dans son atelier de Saint-Ay, sur toile de lin, il peint à l'huile ou pastel à l'huile.

Pour sa première exposition « Chemin faisant... », à l'office de tourisme de Meung-sur-Loire jusqu'au 3 octobre, il revisite notre beau pays.

Entrée libre. Renseignements au 02.38.44.32.28.

> BAULE. Spectacle franco-malien « I ko tjokodi ? », mercredi 30 septembre à 18 h, sous le chapiteau (près de la salle des fêtes), par la compagnie du Hasard. Tout public.

Renseignements au 02.38.44.23.69.

> BEAUGENCY. Théâtre jeune public (à partir de 7 ans), mercredi 30 septembre, à 15 h, au théâtre du Puits-Manu, par l'association des Rencontres de l'ACDC.

> BEAUGENCY. Soirée courts-métrages, par Valimage (biennale photofora), avec six films pour 73 minutes de programme, jeudi 1^{er} octobre (entrée libre) au cinéma Le Dunois.

> CRAVANT. Balayage des caniveaux jeudi 1^{er} octobre. Prenez vos dispositions pour qu'il puisse s'effectuer sans problème.

> MEUNG-SUR-LOIRE. Spectacle pour enfants (« La Première Lettre »), présenté par la compagnie du « P'tit Piano sans bretelle », adapté de « Just so stories », de Rudyard Kipling, et proposé par les bibliothécaires du centre culturel La Monnaye, le mercredi 30 septembre, à 16 heures.

Pour tout public à partir de 5 ans. Gratuit, sur réservation au 02.38.22.53.12.

mulsans

Un projet de lotissement sur la commune

Le conseil municipal, réuni mardi 22 septembre par le maire Jannick Gerberon, a débattu de l'opportunité de réviser la carte communale. En effet, un projet de lotissement et de logements sociaux est en cours : une partie des terrains nécessaires n'est pas dans la zone constructible de la commune. A l'unanimité, le conseil, considérant que ce projet aurait un intérêt pour l'aménagement et la mise en valeur du territoire communal, donne un avis favorable à la révision de la carte communale. Le maire est autorisé à engager toutes les démarches nécessaires au suivi de la procédure. Les crédits, destinés au financement

des dépenses afférentes, sont inscrits au budget.

Ordinateur. Le conseil décide l'acquisition d'un ordinateur, pour la somme de 1.510 euros.

France Télécom. Les redevances maximales, pour occupation du domaine public routier, sont revalorisées pour l'année 2009 : artère aérienne de 6,5 à 47,34 km : 307,71 € ; artère en sous-sol de 2,8 à 35,51 kilomètres : 99,43 € ; cabine téléphonique : 23,67 euros.

TLC. Le conseil décide d'octroyer une subvention de 50 € au Tour du Loir-et-Cher 2010 qui se propose de traverser la commune.

Cor. NR : Bernard Fauquembergue

binas

La Saint-Maurice sous le soleil



Alors que certains profitaient de l'ouverture de la chasse, d'autres foulaient les rues de Binas à l'occasion de la brocante de la Saint-Maurice, organisée par la mairie et le comité des fêtes. Parmi les diverses expositions, trente brocanteurs ont répondu présent, augmentant ainsi les inscriptions par rapport aux années antérieures. Le soleil étant aussi de la partie, les promeneurs ont pu s'attarder, en fin de matinée, et écouter les airs de musique de Zik'Autain, la fanfare d'Autainville.

Vous aimez randonner, visiter ou plutôt faire un ciné !

Vous appréciez les soirées disco après un petit resto !

Ou bien préférez-vous, c'est sûr un week-end nature !

Alors, rejoignez-nous

Le 3 octobre 2009 à AVARAY

DINER DANSANT

Association « Partageons nos loisirs »
Contactez Edith
02.54.20.62.74

vievy-le-rayé

Tarifs de location des salles inchangés

Vendredi 25 septembre, le conseil municipal de Viévy-le-Rayé et des communes associées (Écoman et La Bosse) s'est réuni pour traiter les dossiers suivants :

Fourrière. Pour le renouvellement de la convention jusqu'au 31 décembre 2010, le refuge de Morée demande à la commune de verser une redevance de 0,55 € par habitant (soit 253,55 €), en contrepartie des services apportés. La reconduction est approuvée à l'unanimité.

Tarifs municipaux. Ceux-ci augmenteront de 1,5 % pour l'étang de Saint-Mandé et les concessions du cimetière. Les prix de location des salles restent inchangés.

Voirie communale. Cette semaine, l'entreprise Lefevre a effectué les travaux de gravillonnage à La Bosse.

Salle des fêtes de Viévy-le-Rayé. Le changement des menuiseries a eu lieu durant la deuxième quinzaine de juillet. Les peintures seront réalisées

en octobre par les employés communaux en régie et une consultation va être lancée pour l'installation d'une VMC.

Projet de restauration de l'église Saint-Pierre. Vu les différents contacts, le conseil municipal accepte la tranche ferme de la proposition de Jean-Philippe Barthel, architecte, pour un montant de 2.272 €. Sa mission consistera à faire l'état des lieux, le diagnostic des désordres, l'estimation des travaux proposés et l'établissement du dossier de demande de subventions.

Arbre de Noël. Il est fixé le 9 janvier, à la salle des fêtes de Viévy-le-Rayé. Un goûter, pour les petits et les grands, sera proposé à l'issue du spectacle.

Bulletin municipal. Pour sa réalisation, sur le modèle de l'an dernier, le devis de l'entreprise Rollin, d'un montant de 1.830 € HT pour 350 exemplaires, est retenu.

Cor. NR : Jean-Michel Galmiche